



Nos Réf. : DR 110-71/2016

Monsieur André CHASSAIGNE
Député du Puy de Dôme
4, place Jean-Antoine Pourtier
63890 SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

Clermont-Ferrand, le 10 MAI 2016

Monsieur le Député,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 27 avril 2016 relatif aux évolutions de la tenue du guichet SNCF en gare d'Ambert.

Madame le Maire d'Ambert m'a fait parvenir récemment une proposition différente de celle que je vous avais présentée et qui nécessite une étude par nos juristes.

Aussi, dans cette attente, nous avons décidé une organisation temporaire afin de maintenir le guichet d'Ambert ouvert jusqu'au début du mois de septembre prochain ; des agents de la réserve ou un intérimaire en contrat à durée déterminée seront ainsi mobilisés pour assurer la continuité de la tenue du poste.

Bien sûr, cette situation ne peut être que temporaire. Notre proposition de transformer la gare d'Ambert en bureau auxiliaire tenu par un agent municipal ou du milieu associatif nous semble la mieux appropriée pour la pérennité du guichet SNCF.

Enfin, j'ai bien noté votre proposition de participer à une table ronde en mairie d'Ambert à laquelle je répondrai favorablement.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma haute considération.

Christophe CHARTRAIN
Directeur régional